



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

syndicats intercommunaux

Question écrite n° 33568

Texte de la question

M. Jean-Marie Aubron demande à M. le ministre de l'intérieur de bien vouloir lui préciser à qui seront versées les subventions demandées et accordées à un syndicat intercommunal lorsque ce dernier a fait l'objet d'une procédure de dissolution.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Aubron](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33568

Rubrique : Coopération intercommunale

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 1999, page 4664